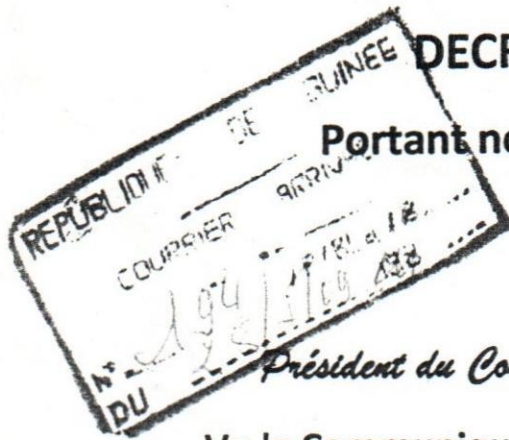




DECRET N°083 /PRG/CNDD/2009

**Portant nomination des Secrétaires Généraux de
Préfectures.**

Le Président de la République,

Président du Conseil National pour la Démocratie et le Développement

- Vu le Communiqué n°001/CNDD/2008 daté du 28 Décembre 2008, portant prise effective du pouvoir par le Conseil National pour la Démocratie et le Développement, suspension de la Constitution et dissolution du Gouvernement ;
- Vu la Loi L/2001/029/AN du 31 Décembre 2001 portant Principes Fondamentaux de création, d'Organisation et de Contrôle des Structures des Services Publics ;
- Vu l'Ordonnance n°006/CNDD/2008 datée du 29 Décembre 2008 portant création d'un poste de Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu l'Ordonnance n°007/CNDD/2008 datée du 29 Décembre 2008 portant Attributions et Prérogatives du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu l'Ordonnance n°008/CNDD/2008 datée du 29 Décembre 2008 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°001/ PRG /CNDD du 14 Janvier 2009 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Décète

Article 1^{er} / Les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions de Secrétaires Généraux chargés des Collectivités Décentralisées:

I- Région Administrative de Boké :

- 1- **Préfecture de Boké :** Monsieur Pascal Kémo DEMBADOUNO, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général chargé des Collectivités Décentralisées de Labé.
- 2- **Préfecture de Fria :** Monsieur Souleymane KOUROUMA, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général chargé des Collectivités Décentralisées de Mali.
- 3- **Préfecture de Gaoual :** Monsieur Haoudi DIALLO, Hiérarchie A, Précédemment en service au Cabinet du Ministère de l'Administration du Territoire et des affaires Politiques.
- 4- **Préfecture de Boffa :** Monsieur Mamadou Bella BALDE, Hiérarchie A, Précédemment Sous-Préfet de Kolaboui.
- 5- **Préfecture de Koundara :** Monsieur Mohamed DIAKITE, Hiérarchie A, Précédemment en service à la Direction Préfectorale Développement Rural et de l'Environnement de Kankan.

II- Région Administrative de Kindia :

- 1- **Préfecture de Kindia :** Monsieur Aboubacar N'Bop CAMARA, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général chargé des Collectivités Décentralisées de Fria.
- 6- **Préfecture de Dubréka :** Monsieur Naby CAMARA, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général chargé des Collectivités Décentralisées de Macenta.
- 3- **Préfecture de Forécariah :** Monsieur Mohamed Dicko DIOP, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général chargé des Collectivités Décentralisées de Lélouma.
- 4- **Préfecture de Coyah :** Monsieur Patrice Yonda MILLIMONO, Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général chargé des Collectivités de Guéckédou.

5-Préfecture de Télémélé : Monsieur Alpha Ibrahima BARRY,
Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général chargé des
Collectivités Décentralisées de Gaoual.

III- Région Administrative de Mamou :

1- **Préfecture de Mamou : Monsieur Almamy Sory CAMARA,**
Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général chargé
des Collectivités Décentralisées de Kissidougou.

2- **Préfecture de Pita : Monsieur Fodé Lamine FOFANA,**
Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général des
Collectivités Décentralisées de Téliélé.

3- **Préfecture de Dalaba : Monsieur Ibrahima SYLLA,**
Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général chargé des
Collectivités Décentralisées de Coyah.

IV- Région Administrative de Labé :

1- **Préfecture de Labé : Monsieur Mamady KOUYATE,**
Hiérarchie A, Précédemment Directeur des Micro-
Réalizations de Kankan.

2- **Préfecture de Mali : Monsieur Boubacar BARRY,**
Hiérarchie A, Précédemment Sous-Préfet de Bourouwal-
Tapé (Pita).

3- **Préfecture de Tougué : Monsieur Mouctar DIALLO,**
Hiérarchie A, Directeur des Micro-Réalizations de Ratoma.

4- **Préfecture de Koubia : Monsieur Mamadou Alpha
DIALLO,** Hiérarchie A, Précédemment Chargé de
l'Organisation des Collectivités de Guéckédou.

5- **Préfecture de Lélouma : Monsieur Ouremba TRAORE,**
Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Général chargé
des Collectivités Décentralisées de Kouroussa.

V- Région Administrative de Faranah :

1- **Préfecture de Faranah : Monsieur Fodé TRAORE,**
Hiérarchie A, Précédemment Directeur des Micro-
Réalizations de Dinguiraye.

3-Préfecture de Macenta : Monsieur Sékou II CAMARA,
Hiérarchie A, Précédemment Directeur des Micro-
Réalisations de Koundara.

4-Préfecture de Beyla : Monsieur Augustin HABA,
Hiérarchie A, Précédemment Directeur des Micro-
Réalisations de N'Zérékoré.

5-Préfecture de Yomou : Monsieur Pépé GUIAVOGUI,
Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Communautaire de
Sérédou.

6-Préfecture de Lola : Monsieur Moriba KOLIE,
Hiérarchie A, Précédemment Secrétaire Communautaire de
Koulé.

Article 2 / Le présent Décret qui prend effet à compter de
la date de sa signature sera enregistré et publié au journal
officiel de la République.

Conakry, le 10 4 MAI 2009 2009



Capitaine Moussa Dadis CAMARA

Président de la République, Chef de l'Etat
Président du Conseil National pour la
Démocratie et le Développement
Commandant en chef des forces armées.